

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DÉLIBÉRATION 64.2021**

Séance du 22 Septembre 2021

À 19h00

**Date de convocation : 17 Septembre 2021**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Jean-Pierre LECCIA, Maire.

**PRÉSENTS (16)** : LECCIA.JP ; BELTRAMELLI.D ; BOCCHECIAMPE.K ; CLEMENTI-LADIEU.A ; GIANNECCHINI.S ; GREGOGNA.J ; JEANNE.J ; LECCIA.D ; LUCIANI.C ; PANTANACCE.C ; PELLICCIA.C ; QUILICI.S ; SACOMAN.B ; SANTONI.V ; SCOPELLITI.A ; TOMASINI.P

**ABSENTS (0)** :

**REPRÉSENTÉS (3)** : BOCCHECIAMPE.V ; MACCHINI.J-A ; QUILICI.N ;

Secrétaire : LECCIA D.

**Objet : Attribution du marché public de travaux MP2021.02 : Marché global de performance portant sur la rénovation des installations d'éclairage public de la commune d'Oletta**

*La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 Novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique et le Décret n°2018-1075 du 3 Décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.*

*Le marché est passé selon une procédure adaptée conformément à l'article L2123-1.*

La commune d'Oletta a mis en œuvre une dynamique de transition énergétique, nécessaire aujourd'hui à plus d'un titre, que ce soit par des actions liées à la rénovation énergétique ou à la réduction de consommation d'énergie. Accompagnée par l'Ademe, l'Etat et la Collectivité de Corse, la commune a lancé un diagnostic sur l'éclairage public et mesurer ainsi les travaux qui permettrait à la fois de l'améliorer mais également baissé drastiquement les dépenses budgétaires de ce poste coûteux.

Le diagnostic révèle que les économies engendrées par le remplacement des points lumineux traditionnels par de l'éclairage led seraient très conséquentes. La vétusté de certains matériels, mats ou candélabres a été aussi révélé.

Un marché comprenant le remplacement par de l'éclairage led et la maintenance du dispositif rénové a été lancé avec l'appui de notre Maître d'œuvre le cabinet d'études Process Environnement.

L'objectif du présent marché est d'atteindre un minimum de 70% d'économie d'énergie (Facteur 3) sur le périmètre des installations rénovées.

Il comporte les travaux suivants (uniquement sur points lumineux et armoires) :

- Fourniture et travaux de raccordement de luminaires à Leds pilotables,
- Fourniture et travaux de raccordement de coffret classe II,
- Mise en conformité électriques d'armoires de commande,
- Démolition, réfection, réalisation de massifs en béton pour candélabres,
- Dépose, fourniture et pose de candélabres

Il comporte les prestations suivantes :

- o Maintenance des installations pendant la durée de garantie

Une mise en concurrence pour ces travaux avec une publicité écrite a été initiée le 08 Juillet 2021 par l'envoi d'un Avis d'Appel Public à la Concurrence par voie électronique via la plateforme [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) sur le profil acheteur de la mairie d'Oletta, sur le journal d'annonces légales « Le Petit Bastiais » et par un affichage à l'extérieur du bâtiment administratif. La date limite de dépôt des candidatures et des offres était le Vendredi 13 Août 2021 à 12h00.

L'ouverture des plis a été effectuée par la Commission Ad'Hoc le Vendredi 13 Août à 17h00.

Dans le cadre de cette procédure 6 candidatures ont été remises dans les délais couvrant l'ensemble des travaux à effectuer :

RAFFALLI TP
CAP CORSE CONSTRUCTIONS
SEEC
RAFFALLI PM
INEO
TECHNIC ALARM

Après une première analyse technique des offres réalisée par le maître d'œuvre (PROCESS ENVIRONNEMENT), et l'étude des pièces administratives fournies, l'analyse des offres a été réalisée, les critères de sélections ont été basés sur la conformité du DPGF et la qualité des prestations et produits proposés.

La totalité des entreprises ont des offres conformes.

Après examen et analyse des offres au regard de critères de jugement annoncés dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence :

- Valeur technique (65%)
- Prix énoncés dans la D.P.G.F. (35%)

Les capacités professionnelles, techniques et financières de l'ensemble des candidats ont été jugées suffisantes pour être retenues.

Les offres financières sont les suivantes :

<b>RAFFALLI TP</b>	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
Sans PSE 1	353 301,00 €	35 330,10 €	388 631,10 €
Maintenance	9 600,00 €	960,00 €	10 560,00 €

<b>CAP CORSE CONSTRUCTIONS</b>	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
Sans PSE 1	465 570,60 €	46 557,06 €	512 127,66 €
Maintenance	69 600,00 €	6 960,00 €	76 560,00 €

<b>SEEC</b>	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
Sans PSE 1	381 452,00 €	38 145,20 €	419 597,20 €
Maintenance	- €	- €	- €

<b>RAFFALLI PM</b>	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
Sans PSE 1	341 774,00 €	34 177,40 €	375 951,40 €
Maintenance	21 600,00 €	2 160,00 €	23 760,00 €

<b>INEO</b>	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
Sans PSE 1	328 508,63 €	32 850,86 €	361 359,49 €
Maintenance	14 591,04 €	2 918,21 €	17 509,25 €

<b>TECHNIC ALARM</b>	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
Sans PSE 1	342 808,00 €	34 280,80 €	377 088,80 €
Maintenance	- €	- €	- €

Après analyse complète des offres et notamment du respect de l'engagement de performance énergétique (minimum de 70% d'économie d'énergie), notre Maître d'œuvre Process Environnement propose à la commission d'appel d'offres dument convoquée et réunie le mercredi 22 Septembre à 18h00 que soit retenue l'offre de l'entreprise RAFFALLI TP pour un montant HT de 362 901 euros, maintenance comprise.

La commission d'appel d'offres a validé à l'unanimité la proposition du maître d'œuvre.

Aussi, Monsieur le Maire, Président de la Commission d'Appel d'Offres propose au Conseil Municipal de retenir l'offre suivante :

- L'entreprise RAFFALLI TP pour un montant HT de 362 901 euros, maintenance comprise.

Monsieur le Maire propose de **rejeter** les offres des entreprises suivantes :

- CAP CORSE CONSTRUCTIONS
- SEEC
- RAFFALLI PM
- INEO
- TECHNIC ALARM

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

- **D'ATTRIBUER :** le marché public à l'entreprise RAFFALLI TP pour un montant HT de 362 901 euros, maintenance comprise,
- **DE DONNER POUVOIR** à Monsieur le Maire pour **rejeter** les offres suivantes :
  - CAP CORSE CONSTRUCTIONS
  - SEEC
  - RAFFALLI PM
  - INEO
  - TECHNIC ALARM
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le marché public avec l'entreprise RAFFALLI TP pour un montant HT de 362 901 euros, maintenance comprise,
- **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour notifier le marché public aux intéressés et donner ordre de service de démarrer la mission,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme au registre suivent les signatures

**Vote**

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire  
Jean-Pierre LECCIA



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001853-20210922-64-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2021